

# Agriculture de bas-fond et insertion socio-économique des femmes : cas du peuple Senoufo dans la commune de Korhogo, Nord de la Côte d'Ivoire

## Lowland agriculture and women's socioeconomic integration: the case of the Senufo people in the Korhogo commune, northern Côte d'Ivoire

Nanan Kouamé Félix KOUADIO<sup>1\*</sup>, Tiémongo SILUE<sup>1</sup> and Kouassi Josué KOUADIO<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Université Peleforo GON COULIBALY, Département de Géographie, Korhogo, Côte d'Ivoire

\*Correspondence to: Nanan Kouamé Félix KOUADIO. E-mail: knanan2008@hmail.com.

CC BY 4.0

Vol. 33.2 / 2023, 104-120



*Published:*

15 December 2023

*DOI:*

10.4316/GEOREVIEW.2023.02.08

**RÉSUMÉ:** Selon la déclaration universelle des Droits de l'Homme, l'éducation est un droit humain fondamental pour tous les enfants du monde entier. Cependant, contrairement aux hommes, les femmes souffrent généralement d'un faible niveau d'instruction ce qui compromet leur capacité d'insertion dans le tissu social. Cet écart est davantage prononcé chez celles des zones rurales dont le rôle se limite aux maternités et aux tâches ménagères. Elles demeurent ainsi dépendantes de leurs époux et n'ont généralement pas le droit de décision. Elles n'ont également pas accès à la terre mais profitent des espaces marginalisés dont les bas-fonds pour développer de petites activités agricoles. Ces pratiques dont l'essentiel des productions était autrefois destiné à la pitance quotidienne, connaissent aujourd'hui une commercialisation. Cet article montre en quoi l'agriculture des bas-fonds aide à l'insertion socio-économique des femmes en s'axant sur le cas des peuples Senoufo. Il s'appuie sur une recherche documentaire sustentée d'enquêtes de terrain, opérées dans des zones ateliers. Il ressort des différentes investigations que les femmes initient plusieurs activités agricoles dans les bas-fonds avec une prépondérance de cultures maraîchères. Les revenus tirés de la commercialisation des fruits des champs ainsi que la rémunération issue de la main d'œuvre féminine aident à l'amélioration de leur condition de vie et à leur relative insertion socio-économique.

**ABSTRACT:** According to the Universal Declaration of Human Rights, education is a fundamental human right for all children worldwide. However, unlike men, women generally suffer from a low level of education, which compromises their ability to integrate into the social fabric. This gap is even more pronounced for women in rural areas, whose role is limited to maternity and household chores. As a result, they remain dependent on their husbands and generally have no decision-making rights. They also have no access to land, but take advantage of abandoned areas such as lowlands to develop small-scale farming activities. These practices, which in the past were mainly intended for daily subsistence, are now being commercialized. This article shows how lowland farming helps the socio-economic integration of women, focusing on the case of the indigenous Senoufo. It is

based on documentary research supported by field surveys carried out in workshop areas. The various investigations revealed that women initiate several agricultural activities in the lowlands, with a preponderance of market garden crops. Income from marketing the fruits of their fields, as well as remuneration from female labor, helps to improve their living conditions and their relative socio-economic integration.

MOTS CLÉS: commune de Korhogo, agriculture de bas-fond, peuple senoufo, insertion socio-économique, femme.

KEY WORDS: Korhogo commune, lowland farming, indigenous Senoufo, socio-economic integration, women.

---

## 1. Introduction

L'insertion des populations dans la société est un problème majeur pour les États Africains, particulièrement pour la Côte d'Ivoire. L'une des catégories les plus marquées par cette difficulté est la gent féminine. Cette dernière en souffre à cause de sa dépendance économique et de son faible pouvoir d'achat. Selon le rapport de PNUD (2018, p.11), les femmes constituent la majorité de la population pauvre et rencontrent de réelles difficultés à accéder à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux autres opportunités économiques. En Côte d'Ivoire, les données de l'enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (2016) montrent que le taux combiné chômage, sous-emplois liés au temps de travail est plus élevé chez les femmes (37, 6%) que chez les hommes (20, 2%). Cette situation se renforce dans les zones rurales du pays singulièrement dans sa partie septentrionale. En effet, selon M. KONE et G.J. IBO (2009, p. 44) dans les villages du Nord de la Côte d'Ivoire notamment en pays Senoufo (groupe voltaïque), les femmes en âge d'aller à l'école souffrent d'un manque de scolarisation. Ainsi, en dehors des tâches ménagères, elles s'adonnent à des activités agricoles (KONE, 2011, p. 1) particulièrement dans les bas-fonds.

Selon RAUNET (1985) cité par P. LAVIGNE DELVILLE et al. (1996, p. 2), les bas-fonds, en régions intertropicales, sont les axes de convergence préférentielle des eaux de surface, des écoulements hypodermiques et des nappes phréatiques contenus dans l'épais manteau d'altération et alimentées par les pluies. Leurs sols sont engorgés ou submergés pendant une période plus ou moins longue de l'année par une nappe d'eau correspondant à des affleurements de nappe phréatique et à des apports par ruissellement. Les bas-fonds sont donc de petites vallées ou vallons fragiles, où des contraintes hydrauliques et physico-chimiques imposent des techniques d'aménagement rigoureuses.

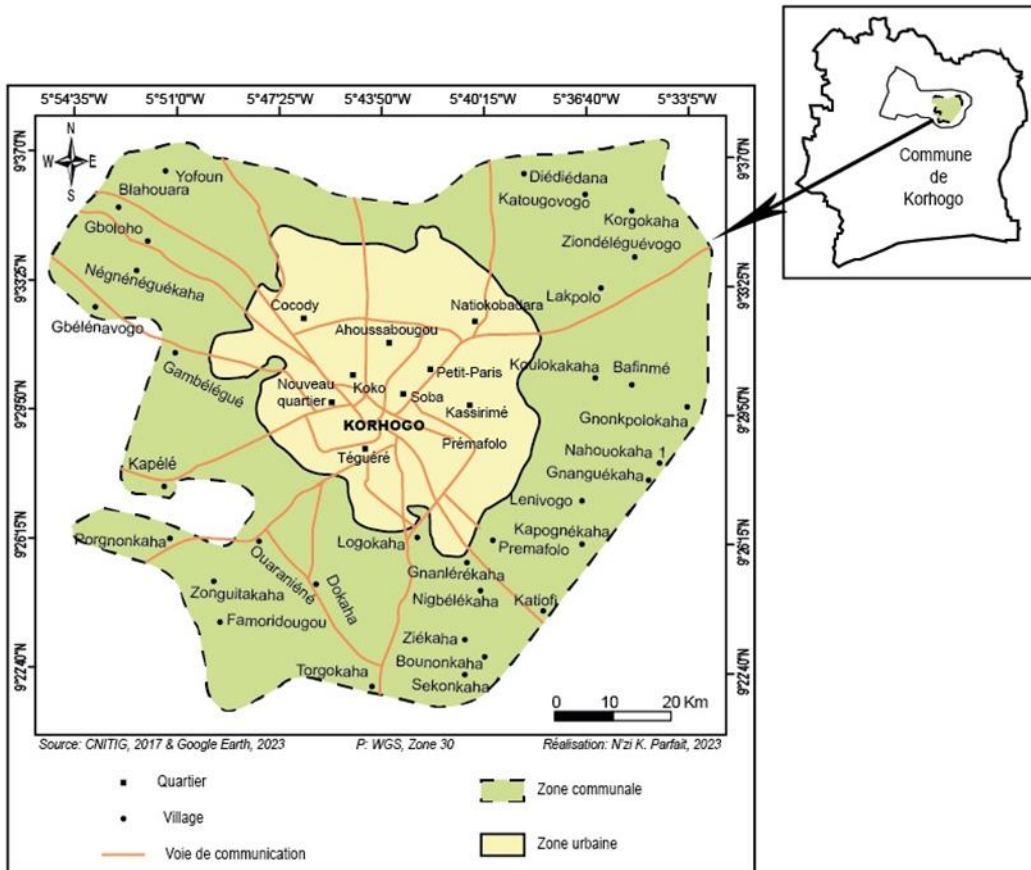
Malgré ces contraintes d'aménagement, leur exploitation est aujourd'hui répandue dans toute l'Afrique subsaharienne et revêt un caractère précieux dans les zones sahéliennes d'après les travaux de N. WINDMEIJERP et al., (2002) cité par S. KCHOUK et al. (2015, p, 405). L'explication de cette attraction réside non seulement dans la raréfaction des espaces cultivables mais aussi dans l'inaccessibilité aux terres arables par certaines couches défavorisées de la société (J. P. ASSI-KAUDJHIS, 2011, p.111). C'est le cas singulièrement des femmes qui constituent selon M. KONE et G.J. IBO (2009, p. 44), l'une des entités les plus ignorées dans l'accès aux terres agricoles.

En pays Senoufo au nord de la Côte d'Ivoire, la femme reçoit ou hérite rarement des terres de valeur de façon définitive avec des droits exclusifs. Elle est exclue des droits de gestion du patrimoine foncier lignager au profit de l'homme (M. KONE op.cit). Toutefois, elle se contente des bas-fonds qui sont des espaces hydromorphes généralement négligés par les hommes eu égard aux supposés

difficultés de leur exploitation<sup>1</sup>, pour développer une agriculture vivrière dont les fruits sont en partie revendus dans les marchés urbains.

Dans la commune de Korhogo, zone marquée par un stress hydrique, les bas-fonds dont l'exploitation est dominée par des paysans de sexe féminin, sont aussi très prisés en matière d'agriculture. L'étude vise ainsi à analyser les retombées de l'exploitation de ces milieux aquatiques et montrer en quoi leur agriculture constitue une opportunité d'insertion socioéconomique pour les femmes dans la commune de Korhogo.

Chef-lieu du District des savanes, la commune de Korhogo est située au Nord de la Côte d'Ivoire dans la région du Poro à 648km d'Abidjan (figure 1).



**Figure 1** Localisation de la zone d'étude.

Le relief de la commune de Korhogo est caractérisé par une planité d'ensemble du paysage. On y rencontre des plateaux d'allure souvent tabulaire et plane en général avec des étagements. Les glacis et les dômes granitiques sont une des caractéristiques du relief dans la zone.

Korhogo possède un climat de savane avec un hiver sec selon la classification de Köppen-Geiger. Les précipitations y sont beaucoup plus importantes en été qu'elles ne le sont en hiver. Sur l'année, la

<sup>1</sup> Par le passé, les bas-fonds par exemple ne représentaient aucun intérêt pour les populations locales parce que considérés comme des zones malsaines, difficiles à travailler. Ils étaient utilisés uniquement pour le partage des parcelles ou pour la délimitation des villages (ASSI-KAUDJHIS, 2005).

température moyenne est de 27°C et les précipitations de 951.4 mm en moyenne. L'année est divisée en une saison des pluies de mai à septembre et une saison sèche d'octobre à avril. L'hydrographie quant à elle est marquée par la présence de barrages hydro-agricoles et du fleuve Bandama qui traverse une partie de la commune.

La zone est dominée par un dôme granitique affleurant entouré par des sols gravillonnaires superficiels. La végétation y a été modelée par l'homme d'où l'existence de parcs à *Vitellaria oaradoxa* et à *Parkia biglobosa*. Quelques vestiges des formations anciennes subsistent généralement sur les sols trop superficiels ou entre les blocs granitiques. On y rencontre, entre autres *Isoberlinia doka*, *Azelia africana*, *Terminalia* en dehors de graminées qui couvrent certains espaces de la zone.

Contrairement au secteur secondaire et tertiaire relativement développés en zone urbaine (ville de Korhogo), l'agriculture est pratiquée dans les zones rurales de la commune et à la périphérie de la ville. Elle est essentiellement basée sur les cultures vivrières telles que le riz, l'igname, le mil, le maïs, le sorgho, le haricot, l'arachide, la patate, etc. Les cultures maraîchères (aubergines, oignons, gombos, tomates, choux) sont pratiquées dans les bas-fonds. Les cultures d'exportation sont le coton, la mangue, l'anacarde. Parallèlement à l'agriculture s'effectue l'élevage des bovins, des ovins, des caprins et de la volaille.

## 2. Méthodes et outils

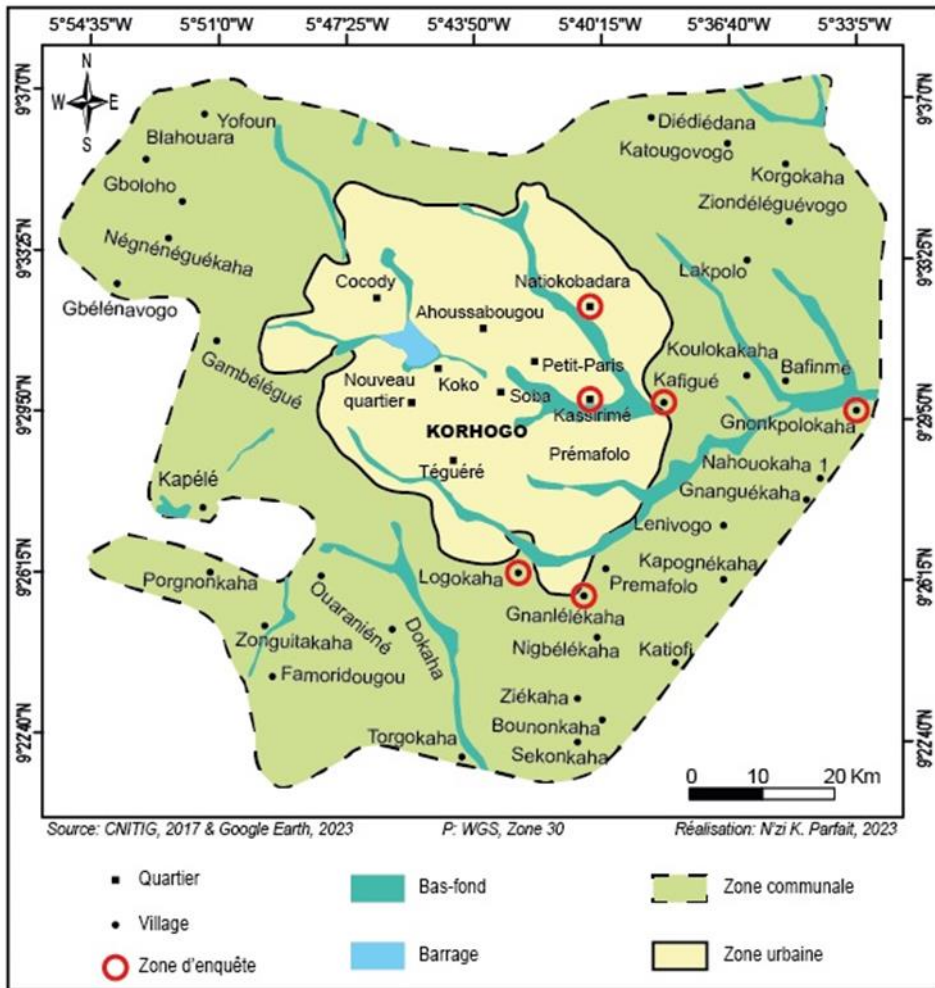
Pour l'acquisition des données dans le cadre de l'étude, nous avons eu recours à la recherche documentaire et aux enquêtes de terrain.

La recherche documentaire a servi à interroger la littérature existante. A ce niveau, nous avons consulté les documents en rapport avec le mode d'insertion sociale des femmes et l'usage des bas-fonds. A cet effet, les travaux de P. LAVIGNE DELVILLE et L. BOUCHER (1996), F. GLASSER et al. (1998), K.F. KOUADIO-NANAN (2012, 2021), J.P. ASSI-KAUDJHIS (2005), M. KONE et G.J. IBO (2009), nous ont été utiles.

Dans les enquêtes de terrain, les observations directes, les questionnaires et les entretiens ont été d'un apport appréciable.

L'observation directe a consisté à effectuer des visites dans les bas-fonds de la commune pour analyser les activités agricoles qui s'y déroulent. Au total six bas-fonds ont été choisis respectivement dans les zones de Kafigué, Gnonpkolokaha, Gnalélékaha, Logokaha, Natiokobadara et Kassirimé, pour conduire l'étude (figure 2). La localisation géographique des bas-fonds, le type de culture et l'intensité des activités agricoles qui s'y déroulent, ont constitué les critères de choix.

La phase des questionnaires a été également sélective vu le nombre relativement important de femmes Senoufo opérant dans ce domaine. Ainsi, sur la base de la technique à choix raisonné, nous avons établi un échantillon de 125 femmes réparties dans les bas-fonds précédemment sélectionnés. Les critères de choix tiennent compte surtout du statut de la zone exploitée. Ainsi, 65 ont été retenues dans la ville de Korhogo, 40 dans La zone périurbaine et 20 dans la dernière ceinture de la commune. L'importance du nombre d'enquêtées en ville s'explique non seulement par la régularité des bas-fonds en son sein (figure 2) mais surtout par leur forte sollicitation en matière d'agriculture contrairement à ceux des zones rurales de la commune.



**Figure 2** Localisation des zones enquêtées.

Concernant les commerçantes des produits issus des bas-fonds, nous en avons questionné 60 réparties comme suit : 20 au grand marché de Korhogo, 10 au marché de Sinistré, 10 au marché d'Haoussabougou, 10 au marché de Soba et 10 à Belleville (tableau 1). La sélection a été faite selon la taille des marchés, le mode de commercialisation, le volume et type de produits commercialisés.

**Tableau 1** Répartition des commerçantes par marchés et selon le mode commercialisation, *Source: enquêtes, 2022.*

| Marchés                                  | Grossistes | Détaillantes |
|--|------------|--------------|
| Grand marché (marché central de Korhogo) | 8          | 12           |
| Marché d'Haoussabougou                   | 3          | 7            |
| Marché de Sinistré                       | 5          | 5            |
| Marché de Soba                           | 6          | 4            |
| Marché de Belleville                     | 5          | 5            |
| <b>Total</b>                             | <b>27</b>  | <b>33</b>    |
| <b>Total</b>                             | <b>60</b>  |              |

La méthode utilisée dans cette catégorie est la technique non-probabiliste accidentelle. En effet, ne maîtrisant pas le programme des femmes dans les différents lieux de vente, nous avons administré nos questionnaires à celles disponibles sur les sites de commerce lors de nos visites de terrains. Les questions tournent autour des raisons de leur choix pour le commerce de produits issus des bas-fonds, de leur niveau d'étude, de leur mode de commercialisation desdits produits, des lieux d'approvisionnement des produits en question, des revenus tirés, de leurs usages et de l'impact de la vente de cultures de bas-fonds dans leur quotidien.

Des entretiens ont également été effectués auprès des structures et services en charge des questions du genre et d'exploitation des bas-fonds. Ces échanges ont tourné respectivement autour de leur rôle dans l'autonomisation des femmes et dans les initiatives agricoles de ces dernières.

Les données recueillies sur le terrain ont été traitées à travers le logiciels ARGIS et Adobe Illustrator pour la confection des cartes, Excel pour les graphiques et Word pour la saisie.

### 3. Résultats et discussion

#### 3.1. Types d'agriculture observés dans les bas-fonds au profit des femmes

Les bas-fonds étudiés font l'objet de plusieurs formes d'exploitation agricole par les femmes. Les plus courantes sont le maraîchage et la riziculture.

##### 3.1.1. Des activités de production de cultures maraîchères dans les bas-fonds

Parmi les différentes formes d'agriculture développées dans les bas-fonds par les femmes, les cultures maraîchères sont les plus pratiquées avec plus de 65% des enquêtées dans ce domaine. Ce type a l'avantage d'évoluer à la fois en saison sèche et pluvieuse. Toutefois, en saison des pluies, l'on note des risques d'inondation des champs surtout dans les zones proches des retenues d'eau comme se fût le cas autour du barrage de Kôkô en 2018.

Pendant la saison sèche, période de stress hydrique, le manque relatif d'eau est comblé par des puits traditionnels aménagés sur les différents sites de production. Ainsi, chaque matin et soir, les femmes et leurs enfants (ou parents) généralement de sexe féminin, utilisent l'eau prélevée de ces puits pour l'arrosage des cultures (photo 1).



**Photo 1** Arrosage des cultures dans la grande saison sèche à Korhogo par les membres d'une famille  
Crédit photo: KOUADIO-Nanan, Décembre 2023.

Ce constat témoigne des propos de M. KONE (2011, p.1), stipulant que la femme constitue la main-d'œuvre familiale car elle participe à la création et/ ou à l'entretien de champs au bénéfice de la famille.

Les cultures maraîchères les plus rencontrées dans le paysage étudié sont le chou, le piment, les feuilles de laitue, le persil, l'aubergine et la tomate (photo 2 et 3).



**Photo 2** Un champ de chou en combinaison avec de la tomate dans le bas-fond de Kafigué  
Crédit photo: SILUE Tiémongo, 2022.



**Photo 3** Des feuilles d'haricot et de bissap dans le bas-fond de Kassirimé  
Crédit photo: SILUE Tiémongo, 2022.

Les cultures maraîchères ont également l'avantage d'évoluer entre un et trois mois avant la récolte donc renouvelable plusieurs fois dans l'année selon le type de culture. En outre, elles sont associables sur un même espace.

Dans la pratique, les moyens et techniques de production utilisés par les femmes sont archaïques et défavorables à l'amélioration des rendements agricoles. En effet, les outils généralement manuels sont dominés par les houes pour le labour, les dabs pour le désherbage et les engrais chimiques ou organiques pour l'entretien des plantes.

### 3.1.2. La riziculture de bas-fond : une activité pratiquée par les femmes dans la commune de Korhogo

Les bas-fonds sont sollicités pour la riziculture pendant les saisons de pluies relativement à leur capacité de rétention en eau (photo 4 et 5), offrant plus de chance de réussite de l'activité contrairement aux périodes d'étiage. En saison sèche, seuls quelques bas-fonds abritent du riz. C'est le cas notamment de celui de Gbonkaha dans la zone sous-prélectorale qui reste annuellement plus humide que les autres. D'autres tels que Fondontion, profitent de la proximité d'un barrage (barrage de Fondontion) pour produire du riz toute l'année.



**Photo 4** Des femmes exerçant dans la riziculture de bas-fond à Kafigué

*Crédit photo: SILUE Tiémongo, 2022.*



**Photo 5** Du riz repiqué dans le bas-fond de Gnalélékaha par deux femmes

*Crédit photo: SILUE Tiémongo, 2022.*

Les femmes enquêtées dans les bas-fonds à Korhogo sont occupées à plus de 26% dans la production de riz. Elles jouent de ce fait un rôle important dans la disponibilité de ce produit alimentaire dans la commune. Comme en témoigne L. YEO (2016, p.76), sur les 3000 exploitants que compte la coopérative Womiengnon<sup>2</sup>, 1/3 sont des femmes.

Toutefois, contrairement aux cultures maraîchères, le volume de production du riz de bas-fonds est faible. En effet, la production généralement extensive évolue cependant sur des superficies réduites. Selon PRO2M (2018 p.5) dans le nord de la Côte d'Ivoire, les superficies de bas-fonds par exploitants sont encore plus petites ( $\leq 1,0$  ha) contrairement à celles du Centre et du Sud du pays où ces zones hydromorphes sont moins exploitées à d'autres fins donc disponibles pour la riziculture. Ainsi, l'essentiel de la production en pays Senoufo est consommé dans les familles respectives même si par exception, certaines arrivent à produire en grande quantité et à commercialiser une partie.

### 3.1.3. D'autres cultures non négligeables dans les bas-fonds au profit des femmes

Les autres cultures couramment présentes dans les bas-fonds à l'initiative des femmes sont la patate, le maïs et l'arachide, avec une forte représentation de la patate (soit plus de 50% des cas recensés). Elles y sont cultivées entre les mois de février et juillet. Les productions qui en sortent ravitaillent la ville de Korhogo et d'autres marchés urbains du pays.

**Tableau 2** Répartition des types de culture agricole selon l'effectif des exploitantes dans les bas-fonds de la commune de Korhogo. *Source : enquêtes, 2022.*

| Types de culture agricole dans les bas-fonds | Effectifs des exploitantes | Pourcentages (%) |
|--|----------------------------|------------------|
| Cultures maraîchères                         | 82                         | 65,6             |
| Rizicultures                                 | 33                         | 26,4             |
| Autres                                       | 10                         | 08               |
| Total  | 125                        | 100              |

En somme plusieurs cultures occupent les bas-fonds de la commune de Korhogo au profit des femmes. Toutefois, les maraîchers restent les plus représentés et occupent plus de 65 % des

<sup>2</sup>Womiengnon est une union des producteurs de riz de la région du Poro. C'est une expression senoufo qui signifie littéralement faire le bonheur de tous.



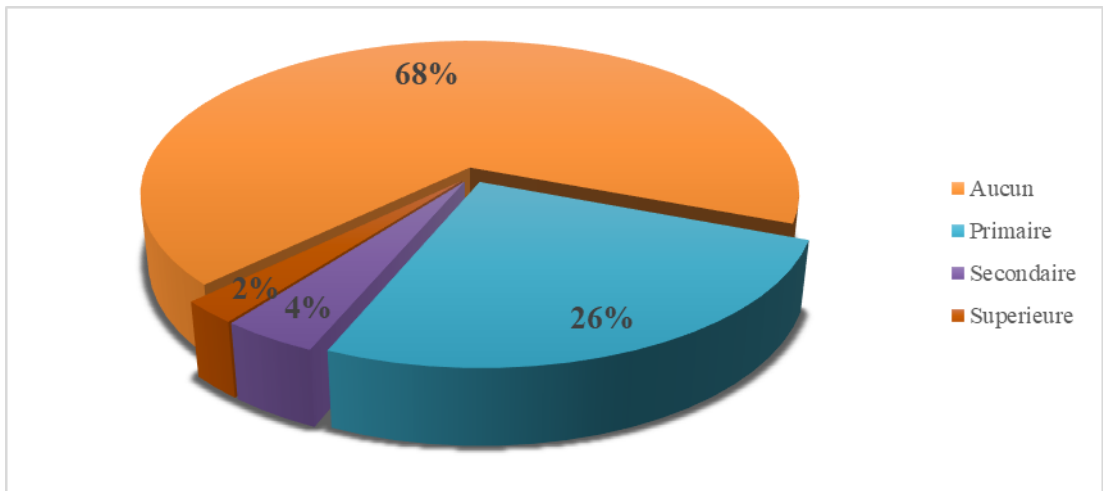
enquêtées (tableau 2). La riziculture vient en deuxième position avec plus de 26% des femmes dénombrées dans les bas-fonds.

La diversité des pratiques agricoles précédemment décrite témoigne des qualités culturelles des bas-fonds dans la commune de Korhogo. Les acteurs identifiés par la recherche sont les femmes dont les caractéristiques sociodémographiques s'adaptent plus ou moins à l'agriculture de ces milieux humides.

### 3.2. Des conditions sociodémographiques spécifiques aux femmes intervenant dans l'agriculture de bas-fond

#### 3.2.1. Les bas-fonds, une alternative pour les femmes sans instruction et confrontées à des problèmes d'accès à terre

Dans l'exploitation des bas-fonds, les femmes sans instruction constituent la proportion la plus importante des enquêtées. Elles occupent 68 % des cas ; celles qui n'ont que le niveau primaire totalisent 26% quand celles de niveau supérieur et secondaire ne dépassent pas 4% dans chaque catégorie (figure 3).



**Figure 3** Répartition des exploitantes selon le niveau d'instruction *Source: enquêtes, 2022.*

L'importance des femmes non scolarisées et de celles qui n'ont que le niveau primaire dans l'agriculture des bas-fonds, traduit le rôle de ces espaces dans l'occupation des individus sans instruction (K. F. KOUADIO-NANAN, 2021, p.233). En effet, les femmes intégrant les classes vulnérables de la société, voient leur vulnérabilité renforcée avec l'analphabétisme et le faible niveau de scolarisation qui les caractérisent. Selon M. KONE et G. J. IBO (2009, p.7), elles n'ont aucun droit de regard sur la gestion des terres qui est exclusivement du ressort des hommes alors que la législation ivoirienne les y autorise. Ainsi, à part une minorité qui est propriétaire de terre du fait de son haut niveau d'instruction ou de son positionnement dans l'administration (M. KONE et G.J. IBO 2009, p.51), la majorité des femmes se contente des terres rejetées et marginalisées<sup>3</sup> par les hommes. Les espaces hydromorphes constituent de ce fait une opportunité pour elles. Selon M. KONE (2009) cité par K.F. KOUADIO-NANAN (2012, p.141), les femmes autochtones confrontées à

<sup>3</sup> Les bas-fonds à l'origine sont des espaces marginalisés pour semble t-il leur rôle néfaste dans la virilité des hommes relativement aux énormes efforts physiques qu'ils recommandent dans leurs aménagements. Ainsi, ils étaient utilisés uniquement pour le partage des terres cultivables et servaient de dépotoir d'ordures ménagères.

des problèmes d'accès à la terre se contentent de petites superficies dans les bas-fonds (50 ares à 01 hectare) pour réaliser des cultures vivrières.

### 3.2.2. Les bas-fonds, un tremplin pour les femmes à situation matrimoniale précaire

Comme dans le cas du faible niveau d'instruction, les bas-fonds constituent un tremplin pour les femmes souffrant de la précarité de leur situation matrimoniale. Nos enquêtes révèlent que 65% d'elles sont en concubinage, 11% vivent sans hommes, 19% sont veuves et 5% sont divorcées (tableau 3).

**Tableau 3** Répartition des exploitantes selon leur situation matrimoniale. *Source: enquêtes, 2022*

| Situation matrimoniale | Effectifs des femmes productrices | Fréquences (%) |
|------------------------|-----------------------------------|----------------|
| Concubinage            | 81                                | 65             |
| Célibataire            | 14                                | 11             |
| Veuve                  | 24                                | 19             |
| Divorcée               | 6                                 | 5              |
| <b>Total</b>           | <b>125</b>                        | <b>100</b>     |

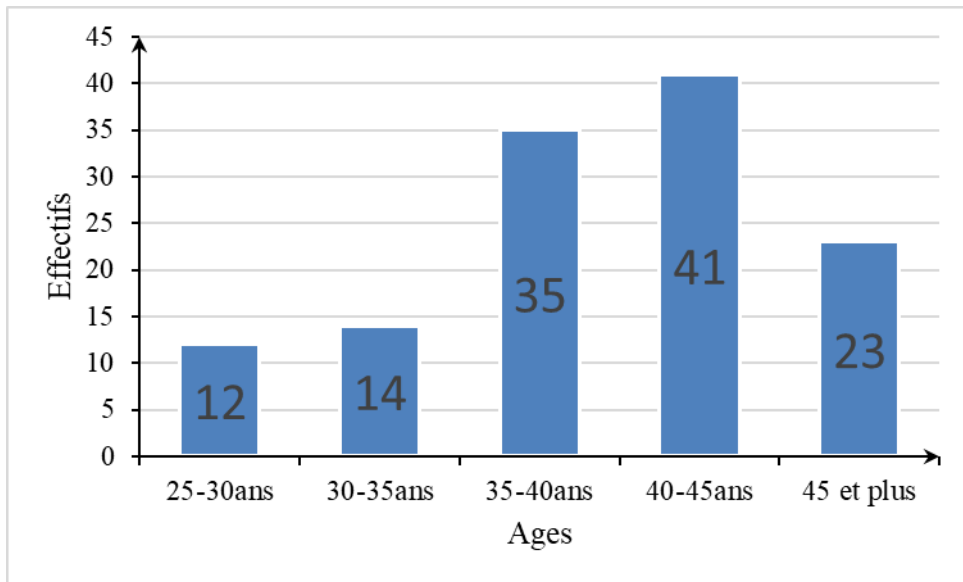
La solitude et a priori le manque de soutien financier pour les trois dernières catégories citées, les contraignent à développer de petites activités agricoles dans l'espoir d'en tirer des revenus en vue de subvenir à leurs besoins. De même, celles qui vivent en concubinage ne sont pas exemptées de cette logique. En effet, en pays Senoufo, les charges liées à la pitance quotidienne sont assurées par la femme du ménage ; car l'époux se contente des dépenses fixes notamment le loyer, les factures de l'eau et l'électricité (M. KONE et al., Op.cit.). Ainsi, l'exploitation des bas-fonds constitue pour ces femmes un moyen de respect de cette exigence concernant l'alimentation familiale (L. YEO, 2016, p. 105).

En revanche, le lien de mariage ne leur assure pas forcément un accès durable à la terre. En effet, selon la législation ivoirienne, les femmes obtiennent des « droits coutumiers conformes aux traditions » ; elles peuvent ainsi bénéficier de certificats fonciers puis de titres fonciers. Mais en réalité, elles sont marginalisées par la coutume dans la gestion, le contrôle et l'appropriation des espaces (M. KONE, 2011, p.2). Les femmes constituent certes une référence dans la désignation des successeurs ou des héritiers, mais aucun enregistrement n'est possible selon la tradition au nom de la femme dans les zones rurales. En pays sénoufo, M. KONE et G.J. IBO (2009, p.25) affirment que « Lors du mariage l'épouse reçoit de son mari un certain nombre de biens et présents dont le plus important est la construction d'un grenier et une parcelle rizicole. L'époux sollicite pour elle la parcelle auprès d'un tarfolo (gardien de terre). Il s'agit là d'un « contrat » foncier dont la durée dépend de celle du mariage ».

Ainsi, en cas de divorce, la femme perd automatiquement le droit d'usage de la parcelle. En somme les femmes ne sont jamais certaines de pouvoir garder la même terre de façon durable chez les Senoufo. Les bas-fonds généralement ignorés dans la distribution des espaces cultivables conformément aux explications avancées plus haut, constituent pour elles, une opportunité pour s'occuper au même titre que les hommes.

### 3.2.3. L'exploitation des bas-fonds, un canal de vie autonome pour les femmes en âge relativement avancé

Dans l'espoir de prendre leur indépendance financière, les femmes Senoufo relativement âgées, surtout celles de faible niveau d'instruction, se ruent dans les bas-fonds en vue de réaliser des profits économiques après la vente de fruits des champs. Ce constat est perçu dans l'analyse des classes d'âge de celles intervenant dans la commune de Korhogo (figure 4).



**Figure 4** Répartition des exploitantes selon l'âge *Source: enquêtes, 2022.*

Les résultats montrent que les classes d'âge surtout impliquées dans ces espaces aquatiques évoluent entre 35 et 45 ans avec un pic pour celle comprise entre 40 et 45.

L'âge pour quitter les parents varie selon les espaces géographiques. En Afrique, il se situe en moyenne entre 30 et 35 ans alors qu'il est de 26 ans dans l'union Européenne (Anonyme, 2020, p.1). Toutefois, ce départ est conditionné par le niveau social des individus concernés (emploi rémunéré ou pas) et par leur statut matrimonial. Quelle que soit la zone, les femmes quittent généralement plus vite le nid familial que les hommes. Du coup à 40 ans, les femmes mariées ou pas, ressentent le besoin de s'autonomiser en quittant leurs différents parents. En pays Senoufo, l'exploitation des bas-fonds constitue pour ces dernières un moyen pour se prendre en charge hors de leur famille respective.

### **3.3. Des conditions sociodémographiques spécifiques aux femmes intervenant dans l'agriculture de bas-fonds**

#### *3.3.1. L'agriculture de bas-fond : une activité pourvoyeuse d'emplois pour les femmes*

##### *✓ Des emplois directs pour les femmes*

Les emplois directs concernent les occupations au contact des bas-fonds. L'étude en a identifié deux types à savoir : les emplois permanents et les occupations temporaires

Les emplois permanents prennent en compte les producteurs intervenant directement dans les bas-fonds. Il s'agit généralement de responsables des parcelles dont l'exploitation des bas-fonds constitue une activité principale. Celles-ci représentent 87% des enquêtées. Elles y sont au moins une fois par jour sauf les périodes de culte, pour entretenir, nettoyer les champs et surveiller l'évolution des cultures. Elles sont aidées temporairement par d'autres femmes recrutées dans les villages les plus proches.

Cette main d'œuvre contractuelle ou temporaire se fait également au profit des femmes comme précédemment mentionné. Son niveau de qualification ou son importance numérique dépend de la tâche à mener. Ainsi, dans les périodes d'aménagement des bas-fonds, de labour et de semences,

elle est plus importante en nombre que dans la phase de récoltes. L'insuffisance de besoin en main d'œuvre dans la dernière phase s'explique par le fait des possibilités de récoltes progressives en fonction de la demande sur le marché ou des besoins alimentaires dans les ménages des femmes-productrices. Les femmes ainsi recrutées, vendent leurs services dont les retombées financières décrites plus bas sont non négligeables.

✓ *Des emplois indirects pour les femmes*

C'est l'ensemble des emplois dérivés de l'exploitation des bas-fonds. En d'autres termes, ce sont toutes les activités qui se développent en aval des pratiques agricoles dans les bas-fonds. Elles ne sont donc pas en contact direct avec ces espaces agricoles, mais évoluent dans un rayon plus ou moins grand des sites de production. Il s'agit surtout du commerce des produits agricoles issus des bas-fonds. Les commerçants concernés généralement de sexe féminin, s'approvisionnent auprès des femmes-productrices avant de redistribuer les produits dans les marchés de la ville ou dans des sites de vente temporairement aménagés dans les artères (photo 6 et 7).



**Photo 6** Des produits agricoles issus des bas-fonds proposés par les femmes dans l'une des artères du quartier Soba

*Crédit photo : SILUE Tiémongo, 2023*



**Photo 7** Commerce de produits maraîchers par une femme dans l'une des rues du quartier Belleville

*Crédit photo : SILUE Tiémongo, 2023*

L'analyse du statut matrimonial de ces commerçantes, indique que 67% des enquêtées sont mariées traditionnellement donc formellement en concubinage, 20% sont des veuves, 12% sont célibataires et 1% de divorcées (tableau 4). Ainsi, comme dans le cas des arguments avancés pour les femmes-productrices, le commerce de produits agricoles issus des bas-fonds dont les retombées sont non négligeables, constitue une alternative pour ces femmes dont le statut matrimonial semble précaire. Au regard du tableau suivant, elles sont donc susceptibles de se prendre en charge d'où leur importance relative dans ce secteur.

**Tableau 4** Répartition des commerçantes selon leur statut matrimonial Source: enquêtes, 2022.

| Situation matrimoniale des femmes | Effectifs | Pourcentages (%) |
|-----------------------------------|-----------|------------------|
| Célibataire                       | 7         | 12               |
| Divorcée                          | 1         | 1                |
| Mariée traditionnellement         | 40        | 67               |
| Veuve                             | 12        | 20               |
| <b>Total</b>                      | <b>60</b> | <b>100</b>       |

### 3.3.2. Des revenus aux origines multiples au profit des exploitantes

#### ✓ *La main d'œuvre agricole : une source de revenu pour les femmes*

Comme évoqué plus haut, l'exploitation des bas-fonds nécessite en fonction des tâches, le recrutement d'une main d'œuvre contractuelle dans les différentes phases de production.

L'une des phases dans laquelle le besoin de main d'œuvre se fait sentir, est la période de labour dans l'aménagement des sites de production. C'est une pratique qui demeure manuelle à travers des houes et qui recommande une force de travail. Le prix du contrat par femme varie d'un site à un autre et selon les aspirations de la productrice principale. Toutefois, il se situe entre 2000 et 3000 FCFA (3,05 et 4,57 Euro) par jour. Le versement de cette somme peut se faire immédiatement ou après la vente des produits de récoltes. Dans la plupart des cas, cette rémunération est faite après la vente des fruits des champs. Dans tous les cas, les femmes rentrent en possession de cet argent dont l'usage leur revient librement.

#### ✓ *La commercialisation des produits issus des bas-fonds : un moyen financier pour les femmes*

La commercialisation des produits issus des bas-fonds, reste l'un des plus rentables pour les femmes-commerçantes. Comme en témoigne le tableau 5 suivant, c'est un moyen indéniable de gain financier pour ces dernières.

**Tableau 5** Répartition des revenus moyens après chaque vente. *Source: enquêtes, 2022.*

| Revenus tirés après chaque vente (Fcf) | Revenus tirés après chaque vente (Euro) | Effectifs des femmes | Pourcentage (%) |
|--|---|----------------------|-----------------|
| Moins de 5000                          | Moins de 7,63                           | 2                    | 1               |
| De 5000 à 10000                        | de 7,63 à 15,26                         | 11                   | 9               |
| De 10000 à 15000                       | De 15,26 à 22,89                        | 35                   | 28              |
| De 15000 à 20000                       | De 22,89 à 30,52                        | 32                   | 26              |
| De 20000 à 25000                       | De 30,52 à 38,15                        | 22                   | 18              |
| De 25000 à 30000                       | De 38,15 à 45,78                        | 17                   | 14              |
| 30000 et plus                          | 45,78 et plus                           | 6                    | 4               |
| <b>Total</b>                           |   | <b>125</b>           | <b>100</b>      |

1 Euro = 655, 36 Fcf

Les revenus évoluent entre moins de 5 000 et plus 30 000 par jour et après chaque vente. Le tableau précédent révèle que, 28% des femmes avouent avoir une somme comprise entre 10 000 et 15 000 après chaque vente quand 26% confirment récolter plutôt entre 15 000 à 20 000 F CFA. 18% ont au moins 20 000 F CFA après chaque vente et 4% au moins 30 000 F CFA. Néanmoins, les bénéfices varient d'une période à l'autre. Ainsi, dans les périodes de fortes productions où les produits abondent sur les marchés, les prix de vente desdits produits, baissent. En revanche, la différence est relativement comblée par l'importance des volumes commercialisés.

### 3.3.3. Une amélioration des conditions de vie des femmes-productrices

#### ✓ *Une disponibilité alimentaire dans les ménages des femmes*

En marge des revenus tirés de l'exploitation des bas-fonds, l'on note une suffisance et une disponibilité alimentaire grâce à la consommation des produits issus des champs. Selon nos enquêtes, plus de 90% des femmes productrices affirment utiliser une partie des produits récoltés pour leur propre consommation. Moins de 10 % seulement produisent uniquement pour la commercialisation dans les différents marchés de la ville. En effet, en Afrique et particulièrement en Côte d'Ivoire, où la charge de la famille repose généralement sur les femmes (Rapport du PNUD

2018, p.25), ces dernières se doivent de trouver des ressources additionnelles pour assurer la pitance quotidienne. Ces propos sont partagés par M. KONE et G. J. IBO (2009, p.25) qui stipulent qu'en pays Senoufo, il revient à la femme la responsabilité de nourrir la famille. Ainsi, une partie des productions découlant des bas-fonds est utilisée et consommée dans les ménages respectifs selon leur besoin. Les produits sollicités sont surtout le riz, les légumes et les tubercules.

Cette opportunité offerte par les bas-fonds au profit des femmes est davantage renforcée dans les périodes de crise. Lors de la Covid-19 par exemple où la mobilité des biens et des personnes était réduite (relativement aux mesures barrières), les fruits tirés des bas-fonds ont alimenté non seulement les ménages des femmes-productrices mais également les autres unités de consommation de la ville de Korhogo. Les populations confrontées à des problèmes d'accès aux produits alimentaires du fait de la perturbation des systèmes d'accès aux marchés (K. F. KOUADIO-NANAN, 2021, p. 235), sollicitaient directement ou indirectement les exploitantes en vue de satisfaire leur besoin en alimentation. L'on assistait ainsi à la livraison directement dans les ménages demandeurs ou à la distribution des produits dans les marchés clandestins<sup>4</sup>.

#### ✓ Amélioration des conditions sociales des femmes

Selon le Rapport du PNUD (2018, p.17), malgré la relative croissance économique que connaît la Côte d'Ivoire depuis 2012 (9 % en moyenne annuellement), le niveau de pauvreté reste encore très élevé (46,3 % en 2015 contre 48,9 % de 2008). Les femmes sont les plus concernées par cette pauvreté. En zone rurale, il est de 47,4 % contre 45,5 % chez les hommes ; en zones urbaines, il atteint 56,8 % contre 35,9 % pour les hommes selon la même source. La création d'emplois directs et indirects nés de l'agriculture de bas-fonds, participe à la lutte contre la pauvreté de la gent féminine et constitue ainsi un moyen de réduction de ces écarts.

En effet, les revenus tirés de l'exploitation agricole des bas-fonds connaissent une utilisation multiple par les femmes et concourent à leur bien-être. De façon générale, ils sont utilisés dans la prise en charge des membres de familles respectives et réinvestis dans d'autres secteurs d'activité.

Dans la prise en charge familiale, les revenus interviennent dans les besoins personnels des femmes, la scolarisation et les soins de santé des enfants. Ils rentrent également dans l'alimentation des ménages conformément aux recherches de M. KONE et G.J. IBO (op.cit.) précédemment évoquées. Ainsi, sur une population de 125 femmes enquêtées, 105 utilisent leurs revenus dans les besoins alimentaires familiaux soit 84% des cas (tableau 6).

**Tableau 6** Répartition de l'usage des revenus tirés de l'exploitation des bas-fonds selon le nombre de femme. *Source: enquêtes, 2022.*

| Usages des revenus tirés de l'exploitation des bas-fonds | Nombre de femmes concernées | Pourcentages (%) |
|--|-----------------------------|------------------|
| Prise en charge personnelle                              | 125                         | 100              |
| Scolarisation des enfants                                | 95                          | 76               |
| Soin de santé  | 49                          | 39               |
| Alimentation   | 105                         | 84               |
| Autres   | 08                          | 06               |

En dehors des besoins alimentaires, l'usage des revenus dans les charges personnelles concerne toutes les femmes intervenant dans l'agriculture, soit 100% des cas rencontrés. La scolarisation des enfants et leur soin de santé occupent également une place importante dans la trésorerie de ces

<sup>4</sup>Espaces marchands temporaires initiés par les femmes après la fermeture des marchés après 14H30 pour lutter contre la propagation du virus dans ces lieux de commerce à travers leur nettoyage.

femmes. L'étude révèle à cet effet que 76% de ces dernières utilisent les retombées financières des champs dans l'école de leurs enfants quand 39% les investissent dans les frais de santé. Ainsi, comme l'a soulignée une enquêtée:

*« Sans l'agriculture dans les bas-fonds, nos enfants seraient tous des bandits et vagabonds, parce qu'on ne travaille pas dans bureau ; donc tout l'argent que nous gagnons ici est pour les soigner et les mettre à l'école »*

Les revenus tirés de l'exploitation agricole des bas-fonds sont également réinvestis dans d'autres domaines comme annoncé plus haut. Ces investissements se font à la fois dans les biens immobiliers et mobiliers. De façon spécifique, il s'agit de l'achat de terrains constructibles, la construction de magasins et d'habitations. Sur les 125 femmes enquêtées, 70 affirment avoir déjà réinvesties au moins une fois une partie de leurs revenus dans d'autres domaines, soit 56% des cas. Dans cette catégorie, les femmes investissent surtout dans les moyens de déplacement notamment dans les motos (32,8% des cas), l'achat de terrain (8,8% des cas) et la construction de maison (6,4% des cas) (tableau 7).

**Tableau 7** Répartition des domaines de réinvestissement des revenus de l'exploitation des bas-fonds selon l'effectif des femmes concernées. *Source: enquêtes, 2022.*

| Domaines de réinvestissement | Effectifs | Pourcentages (%) |
|------------------------------|-----------|------------------|
| Construction de maisons      | 07        | 6,4              |
| Achat de lots                | 11        | 8,8              |
| Construction de magasins     | 02        | 1,6              |
| Achat de motos               | 41        | 32,8             |
| Achat de tricycles           | 09        | 7,2              |
| <b>Total</b>                 | <b>70</b> | <b>56</b>        |

Comme en témoigne le tableau précédent, les revenus tirés de l'exploitation des bas-fonds, permettent aux femmes de s'assurer un bien-être social à travers les différents usages et les réinvestissements qu'elles en font.

#### 4. Conclusion

L'étude relative à l'agriculture de bas-fonds et insertion socio-économique des femmes dans le cas du peuple Senoufo à Korhogo, est riche en enseignement sur les opportunités d'occupation des couches vulnérables de la société. Elle a permis de faire la lumière sur l'apport de l'agriculture de bas-fonds dans l'amélioration des conditions de vie des femmes autochtones. Ainsi, la recherche a prouvé la diversité des activités agricoles exercées par les femmes avec une domination des cultures maraîchères à côté de la riziculture et des autres cultures. A travers ces pratiques, se créent des emplois directs et indirects au profit desdites femmes. Les retombées qui en découlent sont à la fois financières et alimentaires. Des revenus découlent ainsi de la commercialisation des fruits des champs ainsi que de la main d'œuvre féminine offerte dans les bas-fonds lors des différentes phases de production. Ils font l'objet d'utilisation diversifiée contribuant ainsi à l'amélioration de leur condition sociale. En effet, les revenus collectés sont utilisés dans les besoins personnels des femmes, la scolarisation de leurs enfants, leurs différents soins de santé et l'alimentation de leur famille respective. Toutefois, l'activité demeure marquée par des techniques et moyens de production archaïques avec des risques d'inondation des parcelles cultivées en saison pluvieuse.

## Références bibliographiques

- Anonyme, 2020, À quel âge les jeunes européens quittent-ils le foyer familial, <https://www.la-croix.com/Famille/A-quel-age-jeunes-europeens-quittent-ils-foyer-familial> 2020-08-13-1201109005, consulté le 31/07/ 2023
- Assi-Kaudjhis Joseph Pierre, 2005, Étude géographique de l'aquaculture en Afrique subsaharienne : exemple de la Côte d'Ivoire. Université libre de Bruxelles, faculté des sciences, laboratoire de géographie humaine, laboratoire d'océanographie biologique et d'aquaculture, 369 p.
- Assi-Kaudjhis Joseph Pierre, 2011, Reconversion des bas-fonds et mutations agro-économiques et sociales en milieu rural forestier ivoirien, In annales de l'université de Lomé Tome XXXI – 1, les presse de l'UN, Lomé, pp 111-125
- Glasser F., Oswald Marc, Ble Melecony Célestin, Coulibaly Mama, 1998, Mise en valeur des basfonds ivoiriens par l'aménagement de petits barrages à vocation piscicole, Actes du 6ième atelier régional du Consortium Bas-Fonds (CBF).
- INS, 2019, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), 287p.
- Kchouk Sara, Braiki House, Habaie Bhamadi, Burte Julien, 2015, « les bas-fonds de la plaine de Kairouna, de terres marginalisées à lieux d'exploitation agricole », In cash. Agr 24, pp 404-411
- Kone Mariétou, 2003, Les femmes et l'accès à la terre en milieu rural ivoirien. In regards sur le foncier rural en Côte d'Ivoire (51-80) Abidjan, les éditions du CERAP/NEI
- Kone Mariétou, 2011, « Femmes et foncier », In des fiches pédagogiques pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest, 4 p.
- Koné Mariétou Et IBO Guehi Jonas, 2009, Les politiques foncières et l'accès des femmes a la terre en Côte d'Ivoire : cas d'affalikro et Djangobo (est) dans la région d'Abengourou et de Kalakala et Togogniere (nord) dans la région de Ferkessédougou. 76 p.
- Kouadio-Nanan Kouamé Félix, 2012, Enjeux fonciers et expansion aquacole sur le littoral Est ivoirien: cas des espaces lagunaires et péri-lagunaires, Thèse de Doctorat de l'université, Félix Houphouët-Boigny, Institut de Géographie Tropicale d'Abidjan, 366 p.
- Kouadio-Nanan Kouamé Félix, 2020, « Pisciculture et insertion des femmes dans le tissu social en Côte d'Ivoire : cas de la commune de Bingerville », In valorisation des ressources naturelles et développement durable et migration internationale, Actes du symposium internationale sur la science et la technologie (SIST), 3eme Edition, sous la Direction du Centre National de la Recherche Scientifique et de la Technologie, CNRST de Ouagadougou, Ouagadougou, CNRST 219-234
- Kouadio-Nanan Kouamé Félix, 2021, « Commerce de produits vivriers locaux en période de COVID-19 et autonomisation des productrices de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) », In Boudarbat B, Guermazi H H et Ndiaye M B O (eds). COVID-19 : Impacts économiques et sociaux, riposte et résilience Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal. Observatoire de la Francophonie Economique-Université de Montréal. p 232-247
- Lavigne Delville Philippe, Boucher Luc, 1996, Les bas-fonds en Afrique tropicale humide : guide de diagnostic et d'intervention, Coll. Le point sur », Paris, GRET - MCD - CTA, 416p.
- Lavigne Delville Philippe, Boucher Luc, 1996, « Les bas-fonds en Afrique tropicale humide : stratégies paysannes, contraintes agronomiques et aménagements » in Pichot et al eds. Fertilité du milieu et stratégies paysannes sous les tropiques humides, actes du séminaire international, CIRAD, pp. 148-161



Programme d'appui au développement des filières de manioc et de maraicher en Côte d'Ivoire (PRO2M), 2018, Etude d'identification et d'analyse des contraintes à la production maraîchère selon les grandes zones agro-climatiques de la Côte d'Ivoire, p140.

Rapport Du PNUD, 2018, Egalité des sexes en Côte d'Ivoire, rôle du PNUD 2007-2017, 48 p.

Yeo Lanzéni, 2016, L'impact du vivrier marchand sur la sécurité alimentaire dans la région du Poro, Thèse de doctorat unique en géographie. Institut de Géographie Tropicale de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, 270p.